

Réf: Dossier N° 122323

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOULIBALY MANNIAN TRANSPORT »

Siège social Katiola, Katiola, KATIOLA KONANKAHA, Lot 952,
Ilot 90

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/07/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOULIBALY MANNIAN TRANSPORT »

Objet : le transport public de personnes et de marchandises, Travaux de Construction, Achat et commercialisation de produits agricoles, L'acquisition par achat, donation échange et par tous autres moyens d'enrichissement de, Patrimoine de tous biens meubles et immeubles bâtis ou non bâtis, La construction sur tous terrains nus acquis de logement ou autres bâtiments autorisés par la loi, Divers prestations et services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Katiola, Katiola, KATIOLA KONANKAHA, Lot 952,

Ilot 90

Dirigeant(s) : M KOULIBALI DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-KLA-2021-B-39 du 06/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 06/07/2022

